



# Aménagement du site du dépôt à neige du boulevard Raymond et prolongement de la rue Margaret-Fraser

**Rencontre d'information et d'échanges**

19 janvier 2023

# Plan de la présentation

1. Localisation
2. Rappel du projet de réaménagement du dépôt
3. Mur anti-bruit – État de situation
4. Projet de végétalisation du dépôt à neige Raymond
5. Prolongement de la rue Margaret-Fraser et modifications de zonage requises (atelier d'échanges)

# Localisation



# Projets en planification

# Plan d'ensemble



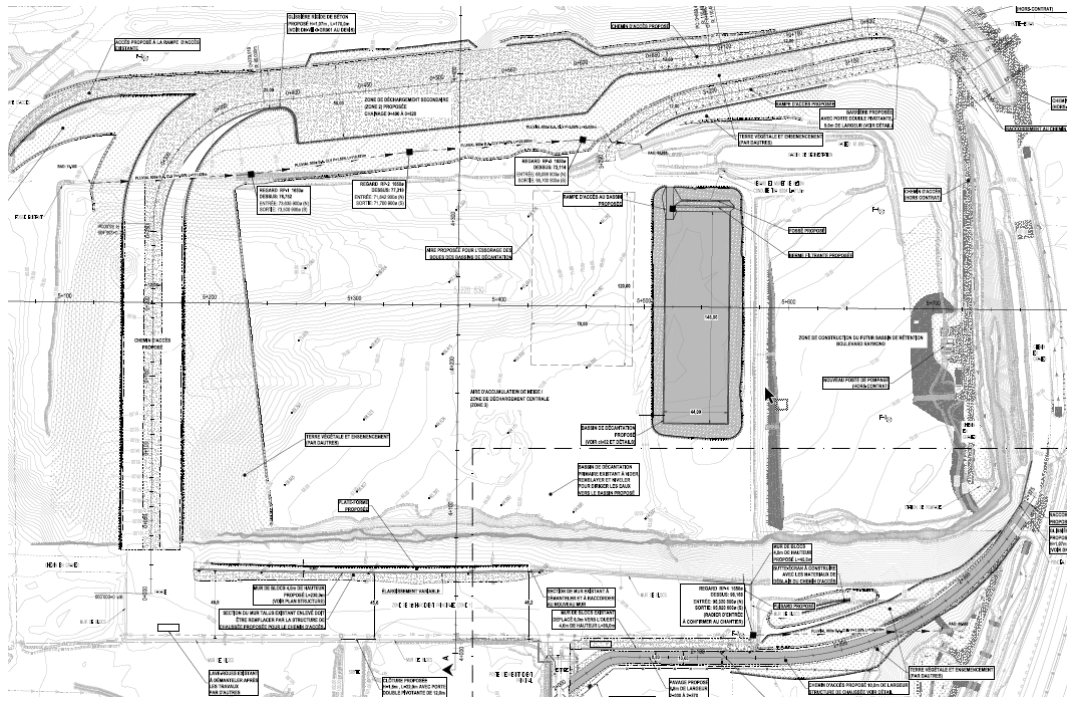
- ① Réaménagement du dépôt à neige
- ② Construction d'un mur anti-bruit
- ③ Reboisement
- ④ Prolongement de la rue Margaret-Fraser

# Rappel du projet de réaménagement du dépôt

## Optimisation du dépôt à neige

### Réaménagement prévu

- Phase 1 : 2023
- Phase 2 : 2024



# Projet de mur anti-bruit – État de situation

## Mise en contexte

- La Ville de Québec s'est engagée à mettre en place un mur antibruit en bordure du boulevard Louis-XIV pour atténuer les bruits provenant du dépôt à neige
- Le projet a été présenté à la population en avril 2022
- Cette section de la présentation montre l'avancement du projet



# Projet de mur anti-bruit – État de situation

## Conception du mur anti-bruit

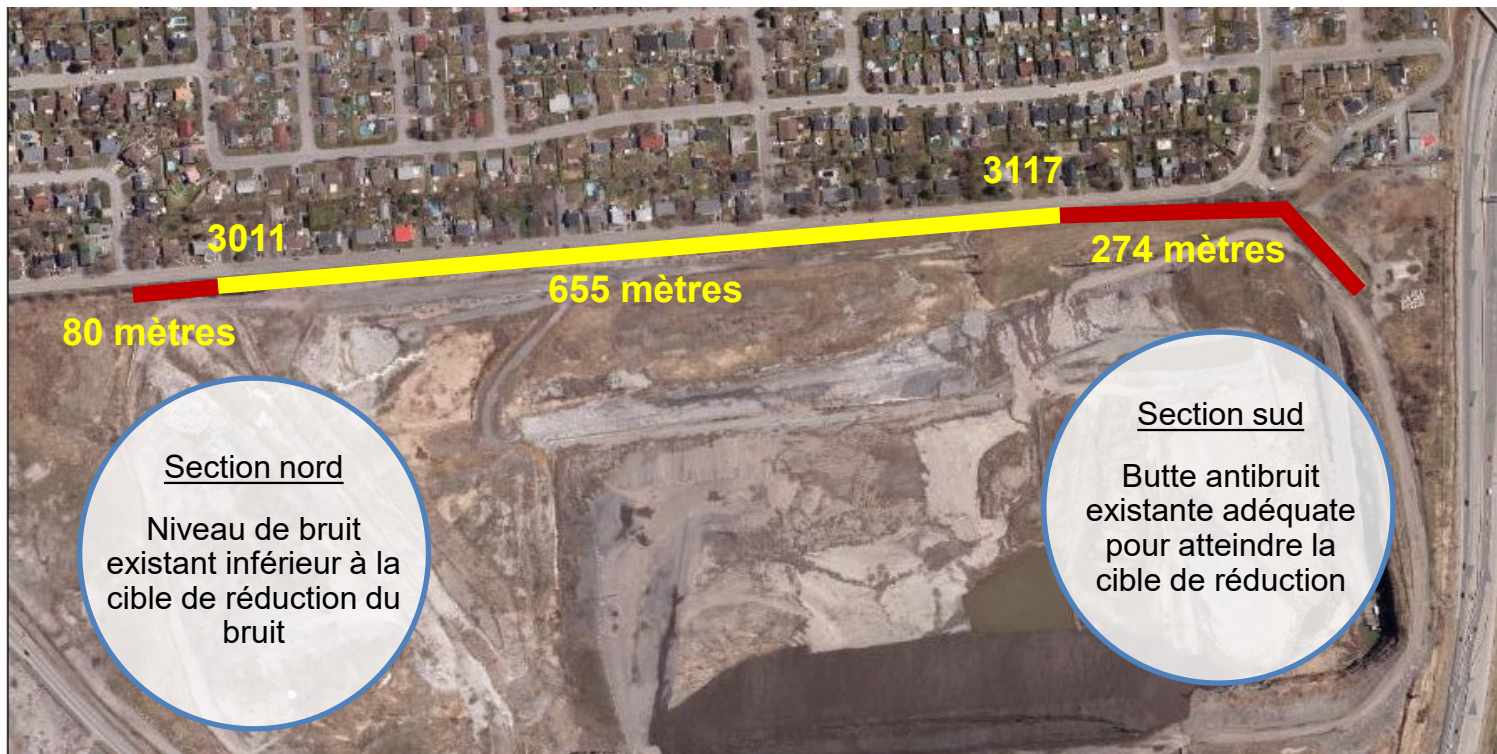
- Conception du mur et préparation des plans et devis confiées à la firme CIMA+
- Accompagnement par la firme spécialisée en acoustique SoftDB

## Construction

- Contrat octroyé à l'entrepreneur CAF pour la somme de 2 739 189 \$ (taxes en sus)

# Projet de mur anti-bruit – État de situation

## Zone d'intervention



# Projet de mur anti-bruit – État de situation

## Hauteur du mur

- Extrémité sud débute vis-à-vis le 3117 boulevard Louis-XIV – 44 mètres linéaires
  - Hauteur de 4,0 mètres par rapport au niveau de la chaussée
- Entre le 3113 boulevard Louis-XIV et le 3089 boulevard Louis-XIV – 249 mètres linéaires
  - Hauteur de 6,0 mètres par rapport au niveau de la chaussée
- Entre le 3089 boulevard Louis-XIV et le 3011 boulevard Louis-XIV – 362 mètres linéaires
  - Hauteur de 4,0 mètres par rapport au niveau de la chaussée



# Projet de mur anti-bruit – État de situation

## Hauteur du mur

- La hauteur de la végétation existante est équivalente à la hauteur du mur projeté (sections à 4 mètres)



# Projet de mur anti-bruit – État de situation

## Matériaux

- Parement du mur en bois pour favoriser l'intégration dans le quartier résidentiel



# Projet de mur anti-bruit – État de situation

## Végétation existante

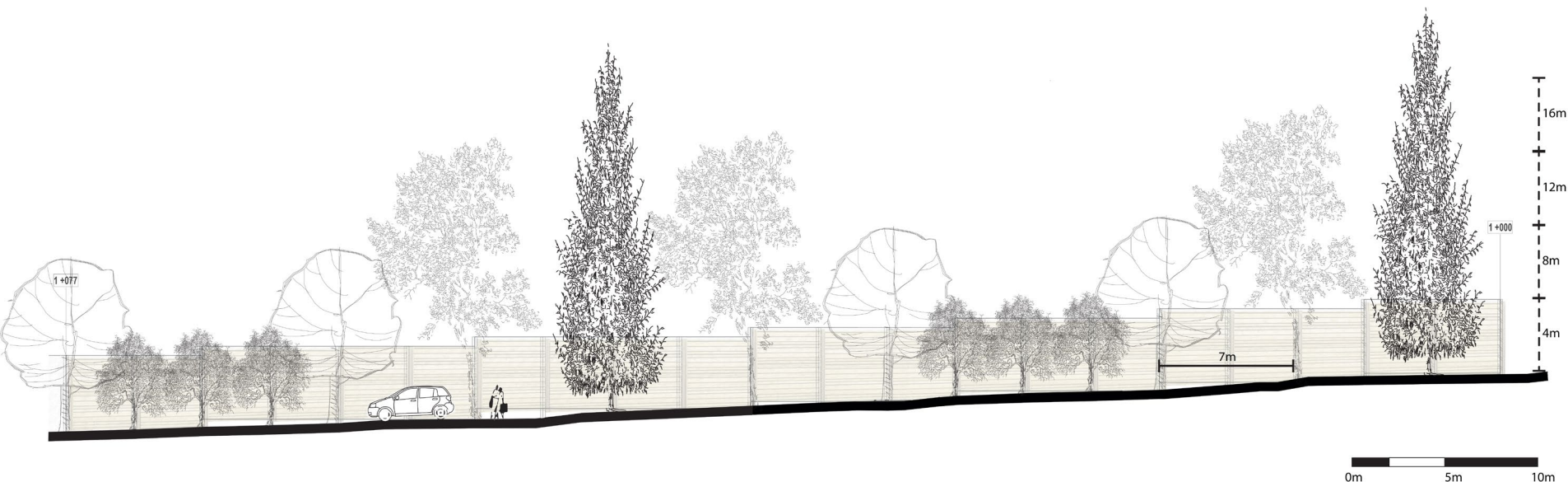
- La parcelle de terrain sur laquelle sera construit le mur est actuellement végétalisée
- La végétation dans l'axe du mur devra être coupée
- La végétation en dehors du tracé du mur sera maintenue



# Projet de mur anti-bruit – État de situation

## Plantation de végétaux le long du mur

- Bonification des plantations proposées lors de la rencontre d'avril 2022 à la suite des commentaires formulés par les participants



# Projet de mur anti-bruit – État de situation

## Maquette



Situation actuelle



Situation projetée

# Projet de mur anti-bruit – État de situation

## Maquette



Situation actuelle



Situation projetée



Situation projetée 7 ans

# Projet de mur anti-bruit – État de situation

## Maquette



# Projet de mur anti-bruit – État de situation

## Modalités de réalisation

### Échéancier préliminaire :

- Début des travaux : mi-mars 2023
- Fin des travaux : septembre 2023
- Plantations : automne 2023

### Horaire de travail :

- Lundi au vendredi, 7h00 à 16h30

### Clauses de mobilité :

- Maintien de la circulation en direction nord (voie de circulation de 5 mètres)
- Fermeture de la circulation direction sud
- Fermeture complète de courte durée entre 9h00 et 15h00 lors de la mobilisation

# Projet de végétalisation du dépôt à neige Raymond

## Un aperçu avant les travaux de végétalisation:

- Projet de végétalisation initié au printemps 2022
- Demande exprimée par les citoyens lors d'une rencontre au printemps 2022.
- Volonté de la ville d'augmenter la canopée



# Projet de végétalisation du dépôt à neige Raymond

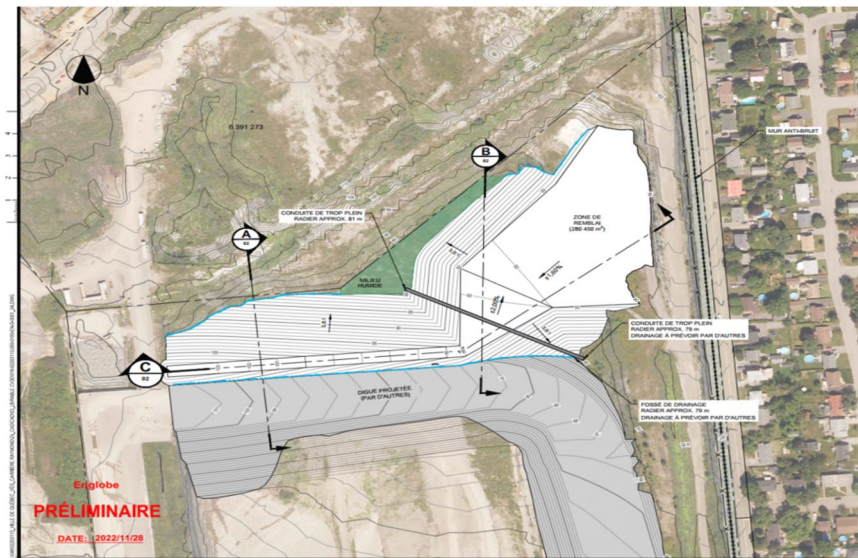
## Un projet en deux volets :

1. Construction d'un remblais dans la section nord pour créer un écran visuel
2. Végétalisation l'ensemble du site

# Projet de végétalisation du dépôt à neige Raymond

## Premier volet : Activité de construction du remblai

- Remblai constitué de principalement de matériel d'excavation essentiellement issus de travaux de voirie;
- Les travaux devraient prendre fin en même temps que les travaux d'aménagement du dépôt;
- Fin des travaux estimée en 2025.



# Projet de végétalisation du dépôt à neige Raymond

## Deuxième Volet : Activité de naturalisation du site

Le site sera renaturalisé par des strates arborées et arbustives :

Strate arborée :

| Conifères        |                           | Feuillus              |                            |
|------------------|---------------------------|-----------------------|----------------------------|
| Épinette blanche | <i>Picea glauca</i>       | Érable à Giguère      | <i>Acer negundo</i>        |
| Pruche du Canada | <i>Tsuga canadensis</i>   | Érable argenté        | <i>Acer saccharinum</i>    |
| Pin blanc        | <i>Pinus strobus</i>      | Peuplier faux-tremble | <i>Populus tremuloides</i> |
| Cèdre du Canada  | <i>Thuja occidentalis</i> | Tilleul d'Amérique    | <i>Tilia americana</i>     |
| 60%              |                           | 40%                   |                            |

- Une surface d'environ 50 000 m<sup>2</sup>;
- Jusqu'à 4000 arbres et jusqu'à 20 000 arbustes;
- fortes variétés d'espèces;
- La stratégie de plantation reste à établir

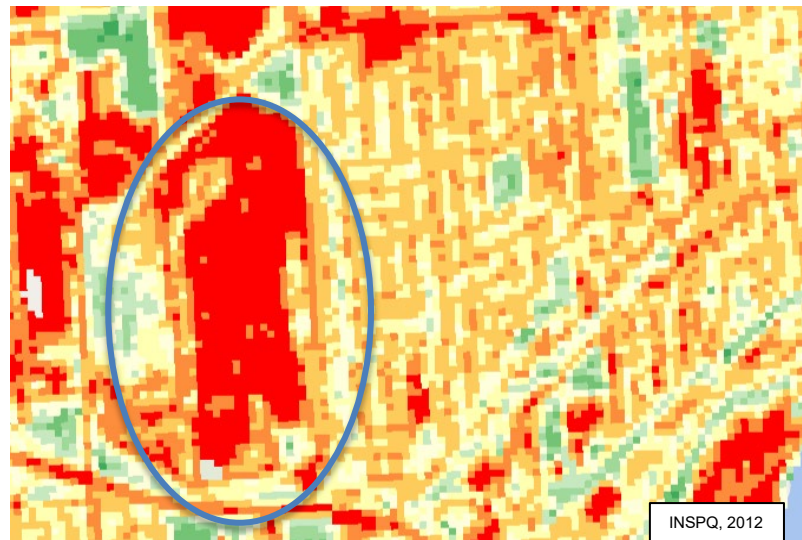
Strate arbustive :

|                    |                            |
|--------------------|----------------------------|
| Sorbier d'amérique | <i>Sorbus americana</i>    |
| Vinaigrier         | <i>Rhus typhina</i>        |
| Sureau du Canada   | <i>Sambucus canadensis</i> |
| Érable de l'amur   | <i>Acer ginnala</i>        |

# Projet de végétalisation du dépôt à neige Raymond

## Répercussions positives du projet sur son milieu:

- Intégration maximale du dépôt à neige dans le paysage;
- Amélioration de la qualité de vie: Lutte aux îlots de chaleur et diminution des poussières;
- Verdissement du secteur: Augmentation de la canopée, diminution de l'érosion des sols,
- Fenêtre d'opportunité:  
Projet de Réaménagement de la digue  
→ Minimiser les désagréments pour les résidents riverains



Source : <http://www.monclimatmasante.qc.ca/public/îlots-de-chaleur.aspx>

# Projet de végétalisation du dépôt à neige Raymond

## Principaux avantages environnementaux du projet :

- Diminution des émissions de GES
- Création d'un milieu humide :
  - amélioration de la valeur écologique, création d'habitats, impact positif sur la biodiversité (animale et végétale);
- Gestion des eaux de ruissellement au nord



# Projet de végétalisation du dépôt à neige Raymond

**Avant / Après**



# Projet de végétalisation du dépôt à neige Raymond

## Vue 3D Direction Nord



# Projet de végétalisation du dépôt à neige Raymond

## Vue 3D Direction Nord-Est



# Projet de végétalisation du dépôt à neige Raymond

## Vue 3D Direction Sud-Ouest



# Prolongement de la rue Margaret-Fraser

## Atelier d'échanges

# Objectif de l'activité



## Atelier d'échanges : Dialogue citoyen

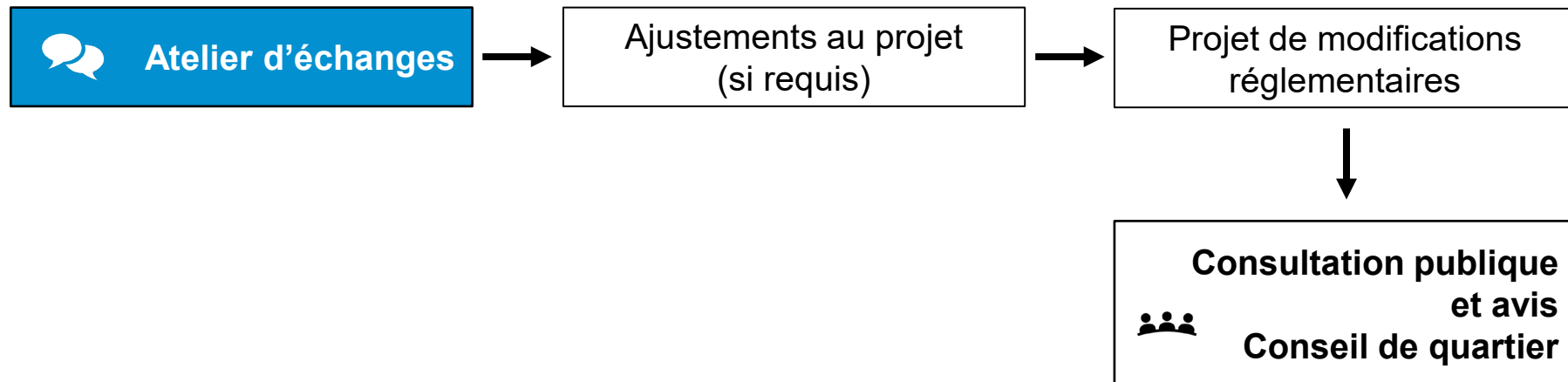
Activité qui précède d'éventuelles modifications réglementaires

- Présentation du projet et du contexte réglementaire
- Échanges : commentaires et idées sur le projet

# Objectif de l'activité



## Atelier d'échanges : Dialogue citoyen



# Prolongement de la rue Margaret-Fraser



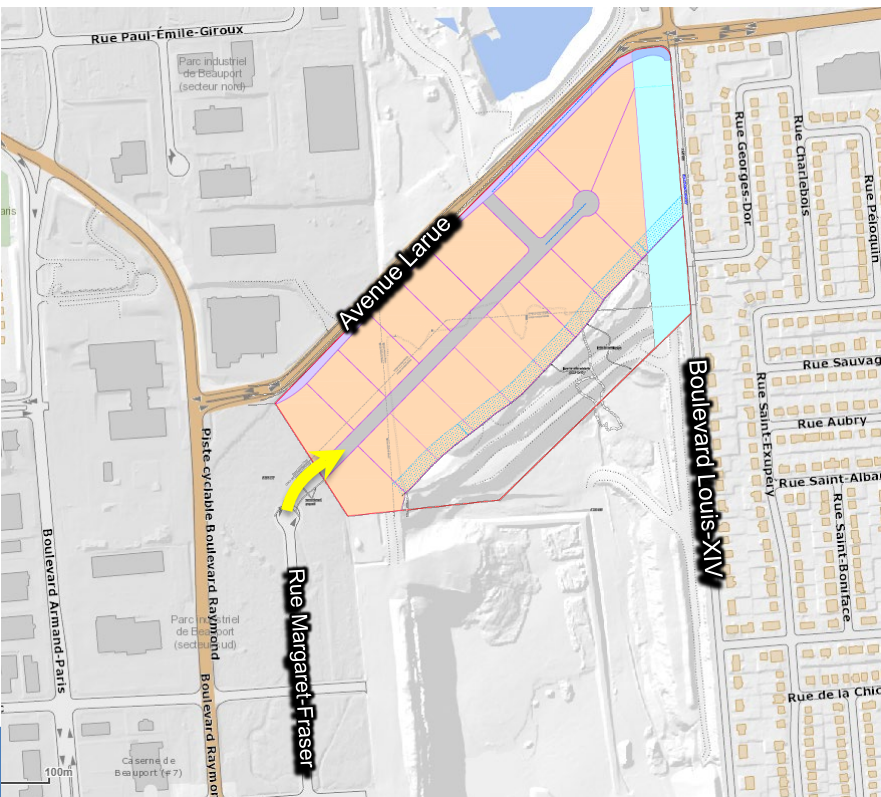
# Présentation du projet

## Prolongement de la rue Margaret-Fraser

### Description :

- ✓ Prolongement de la rue Margaret-Fraser sur une longueur d'environ 450 mètres
- ✓ Création de **terrains** à des fins industrielles sans impact (i.e. activités intérieures sans entreposage extérieur)
- ✓ Superficie nette développable +/- 90 000 m<sup>2</sup> (969 000 pi<sup>2</sup>)
- ✓ Nombre d'arbres abattus : aucun (boisé conservé intégralement)
- ✓ Nombre d'arbres et arbustes à planter : plusieurs centaines
- ✓ Accès possible en transport actif
- ✓ Mutualisation possible d'équipements

**Cible de réalisation : 2024-2025**



# Présentation du projet

## Conservation et bonification du boisé existant



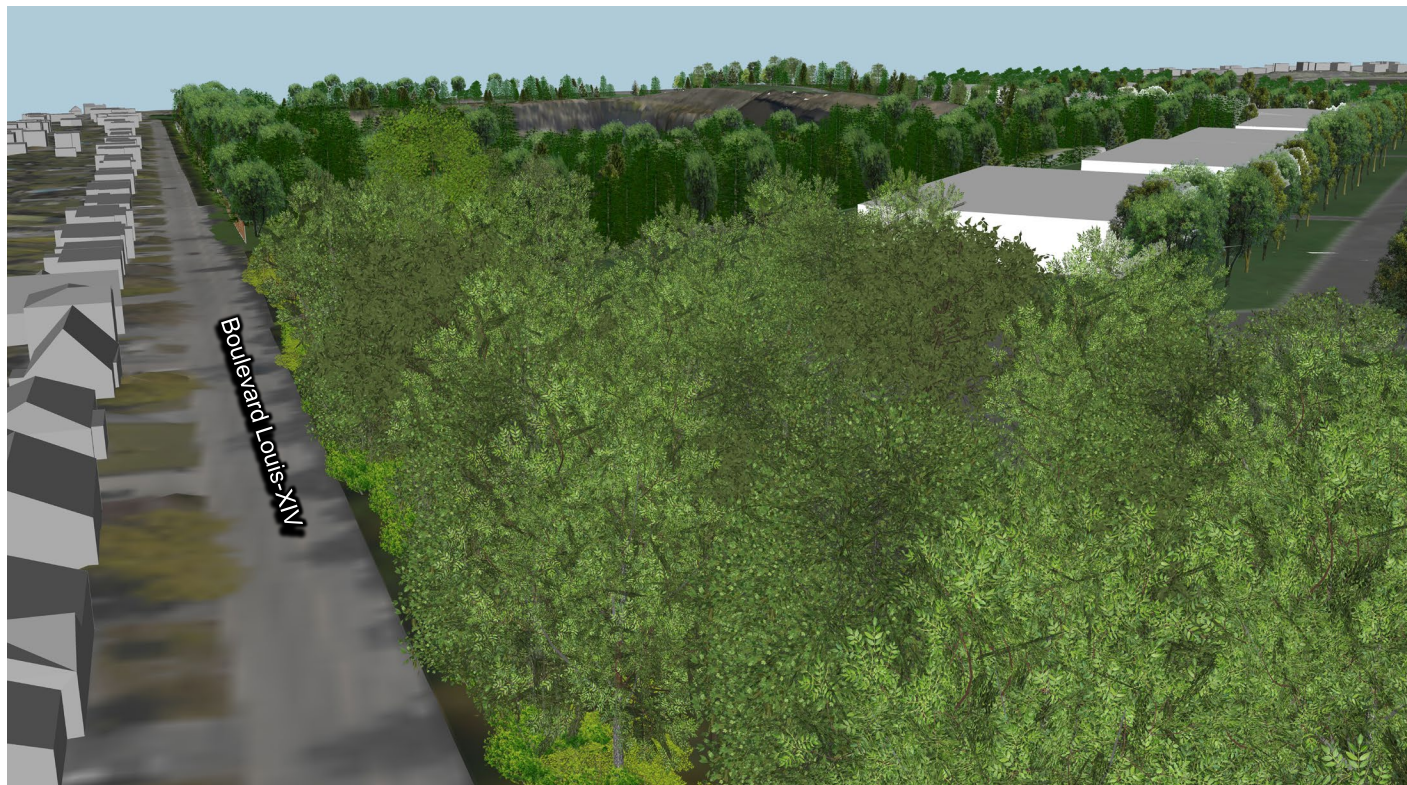
# Présentation du projet



# Présentation du projet



# Présentation du projet



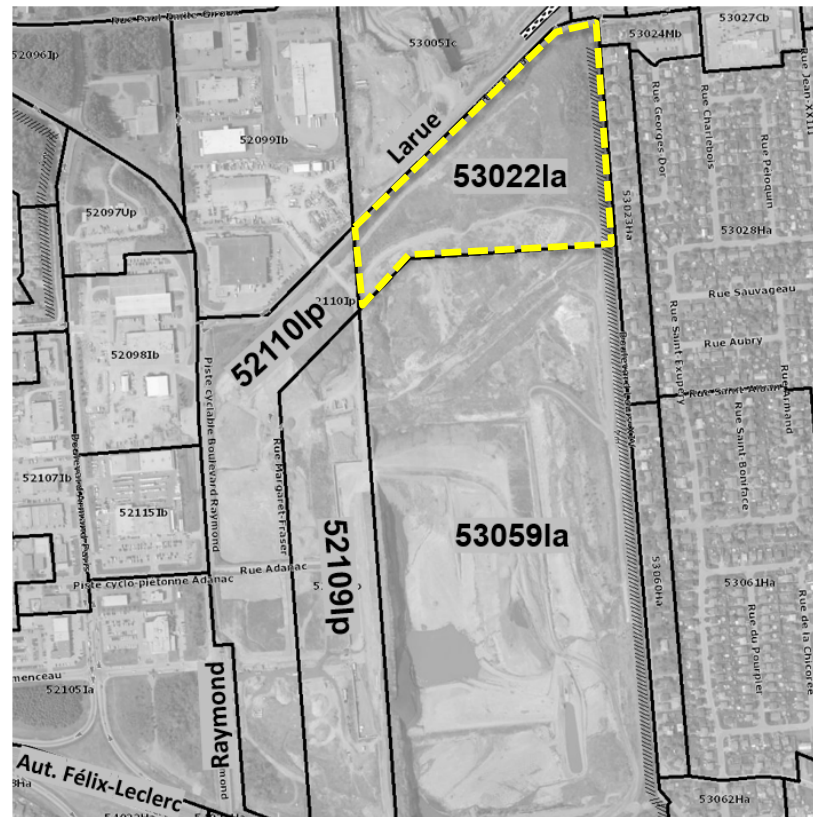
# Contexte réglementaire

## Zonage en vigueur (zone industrielle 530221a)



### Usages autorisés

- C3 Lieu de rassemblement
- P2 Équipement religieux
- I1 Industrie de haute technologie
- R1 Parc
- R2 Équipement récréatif extérieur de proximité
- Un établissement industriel relié à l'imprimerie
- Un centre de conditionnement physique (200 m<sup>2</sup> max)
- Un établissement dont l'activité principale est d'offrir des services administratifs de soutien aux entreprises



# Contexte réglementaire

## Zonage en vigueur (zone industrielle 530591a)

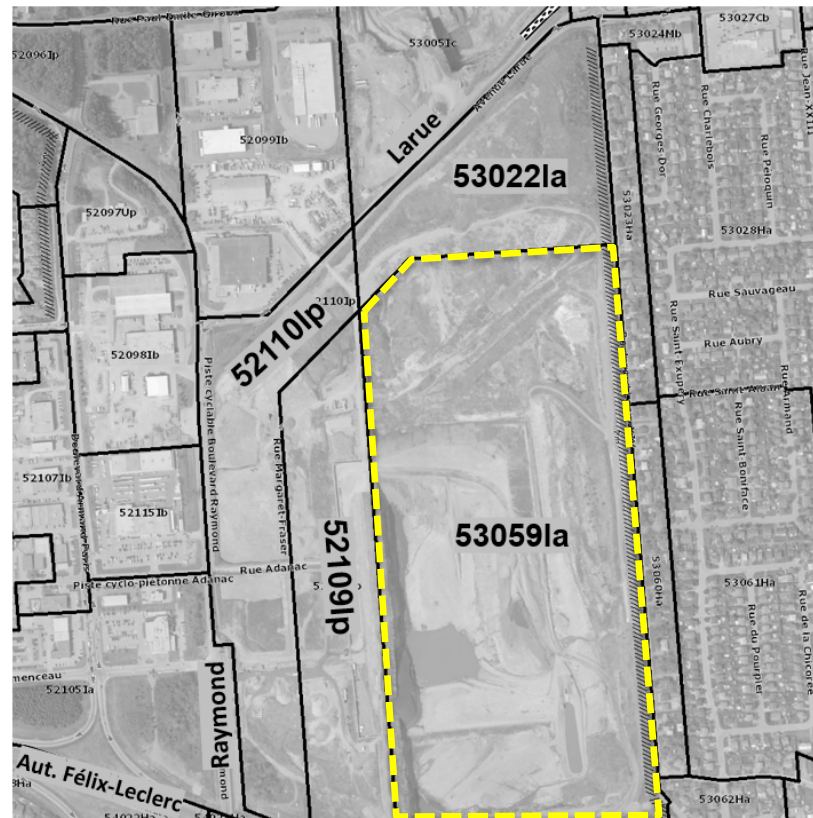


### Usages autorisés

- P2 Équipement religieux
- R1 Parc
- R2 Équipement récréatif extérieur de proximité
- Jardin botanique
- Funiculaire ou ascenseur urbain

## Règlement R.V.Q. 1853

- Un dépôt à neige



## Zonage en vigueur

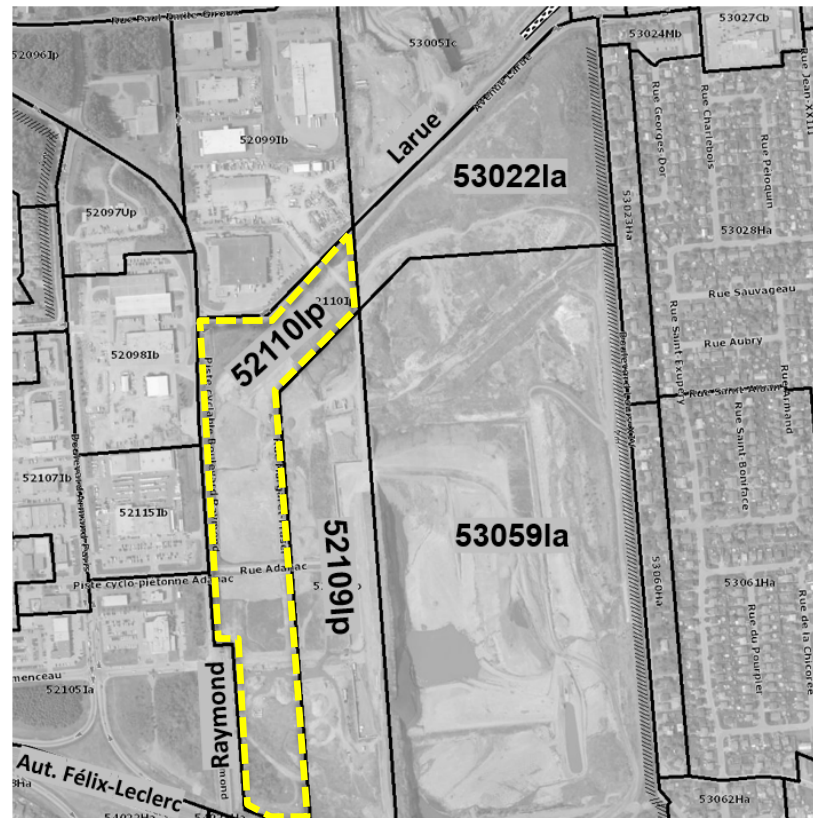
(zone industrielle 52110Ip)



- I1 Industrie de haute technologie
- I2 Industrie artisanale
- I3 Industrie générale

- Hauteur maximale de 9 m pour les bâtiments
- Aucun entreposage extérieur



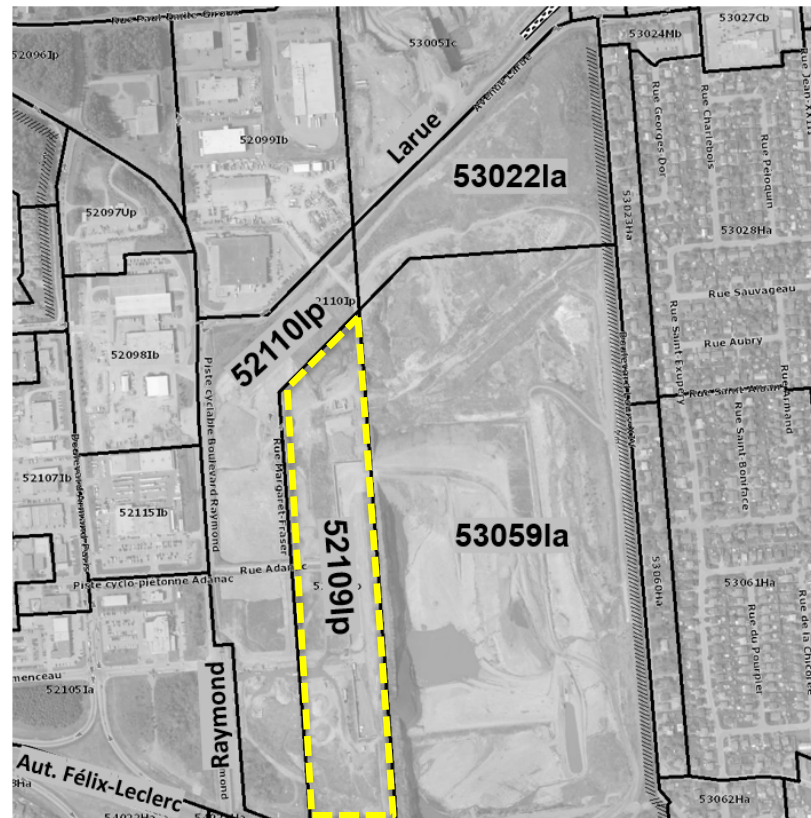
# Contexte réglementaire

## Zonage en vigueur (zone industrielle 52109lp)



### Usages autorisés

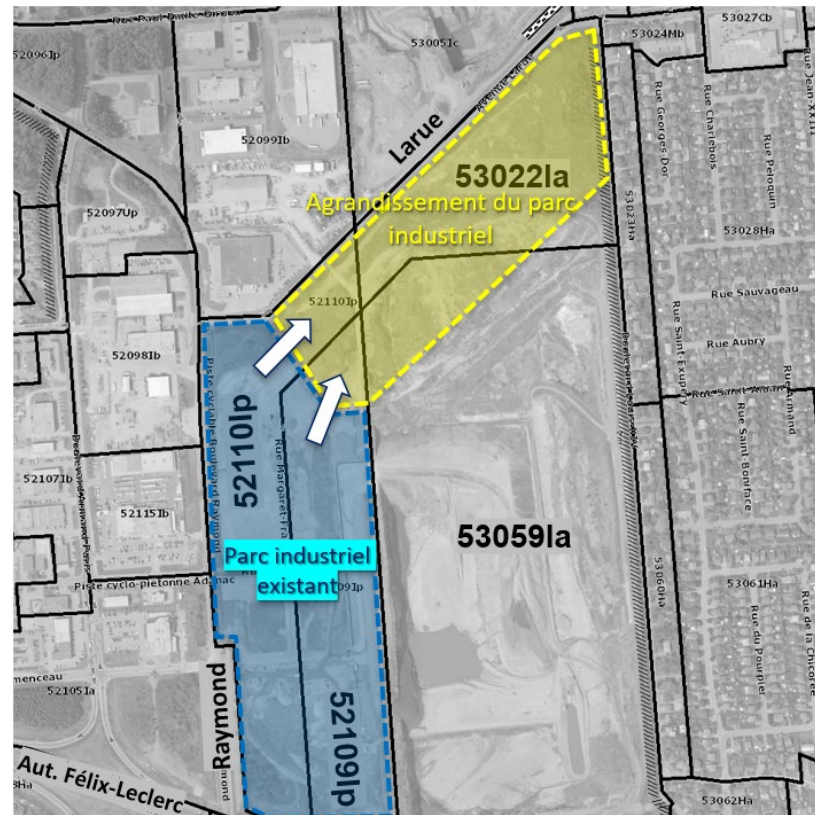
- I1 Industrie de haute technologie
  - I2 Industrie artisanale
  - I3 Industrie générale
  - C40 Générateur d'entreposage
- 
- Hauteur maximale de 9 m pour les bâtiments
  - Aucun entreposage extérieur
  - Murs du côté du dépôt recouverts de panneaux acoustiques



# Contexte réglementaire

**Pour réaliser le projet comme présenté, des modifications à la réglementation d'urbanisme seront nécessaires**

- Agrandissement des zones 52109Ip et 52110Ip



# Éléments à considérer dans l'analyse



## Protection des arbres

- Un boisé existant devra être conservé
- Des plantations seront requises pour compléter le boisé à l'est et au sud
- Une zone boisée sera exigée au plan de zonage



# Période d'échanges et questions (20 minutes)

# Merci!